



Union Nationale
du Sport Scolaire

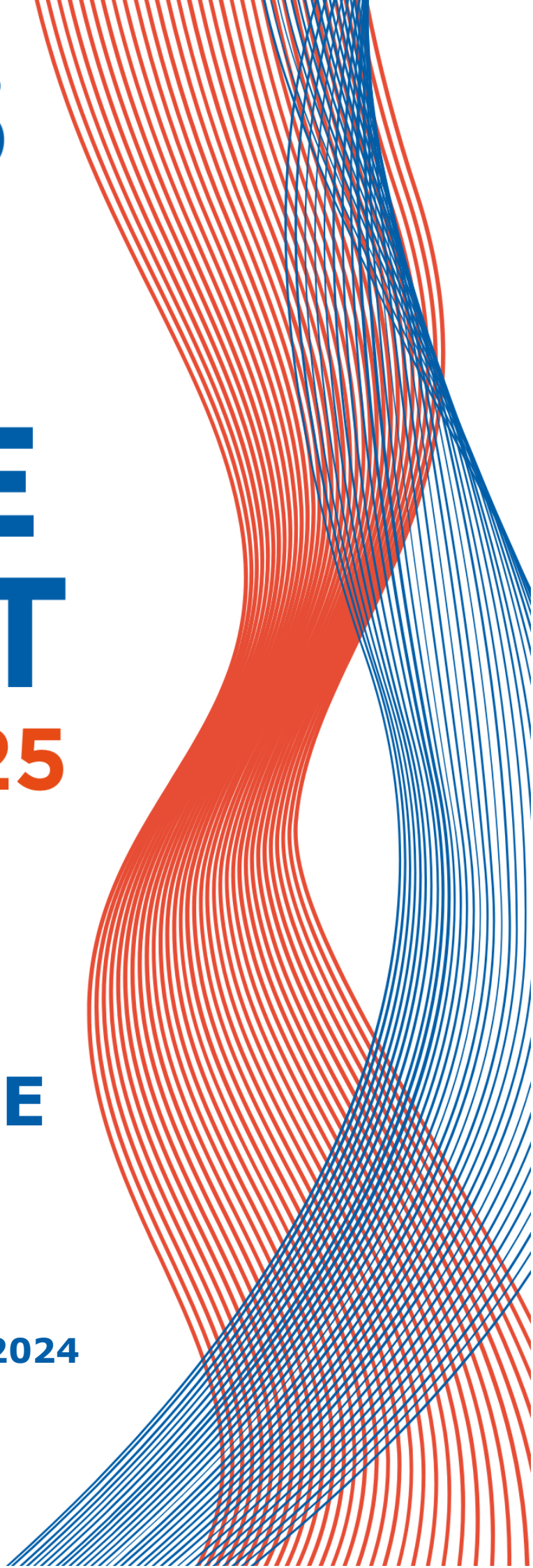
FICHE SPORT

2024 - 2025

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Mise à jour le 8 novembre 2024

V2



Les membres de la Commission Mixte Nationale

Directrice adjointe de l'UNSS en charge de l'activité : Françoise BARTHELEMY

Secrétaire : Marcela BIALEK marcela.bialek@unss.org

Déléguées techniques UNSS

Isabelle DURAND Directrice Service Départemental 34

Isabelle MEYER Directrice Service Départemental 01

UNSS

Marjolaine BERAL Enseignante EPS / Académie d'Amiens

Malory BICA Enseignante EPS / Académie de Lyon

Fabienne RAZZOLINI Enseignante EPS / Académie de Besançon

FFG

Agnès LICHTLE Coordinatrice FFG, en charge des pratiques fédérales

*La **Gymnastique Rythmique** est une discipline artistique d'expression rythmique, pratiquée à l'UNSS uniquement en ensemble, où chaque équipe est actrice de son propre projet chorégraphique, privilégiant un contact essentiel avec le public.*

Technique corporelle, souplesse, équilibre, maniement et relation avec l'engin, rythme, harmonie, occupation de l'espace et séquences émotionnelles sont autant de qualités et d'atouts qui font de la gymnastique rythmique une richesse pour le sport scolaire.

ENGINS UNSS GR / Equipe Etablissement

	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027
Équipe Établissement	<i>Massues</i>	<i>Ballon</i>	<i>Cerceau</i>

ENGINS UNSS GR / Excellence

	2024 - 2025	2025 - 2026	2026 - 2027
Excellence	<i>Ballon</i>	<i>Cerceau</i>	<i>Massues</i>

Table des matières Fiche Sport Gymnastique Rythmique 2024-2025

Règlement Fédéral Sportif et Artistique	3
Championnats de France UNSS Sport Partagé	6
Gymnastique Rythmique Collège	6
Championnats de France UNSS Sport Partagé	7
Gymnastique Rythmique Lycée	7
Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique	8
Excellence Collège	8
Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique	9
Excellence Lycée	9
Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »	11
Innovation	11
Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS « Etablissement »	12
Annexe 2 : absence au protocole du CF 2024	12
Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2024	12

Règlement Fédéral Sportif et Artistique

Se référer au [Règlement Fédéral Sportif et Artistique](#) mis en ligne sur OPUSS

Championnat de France UNSS Collège et Lycée Equipe Établissement

[RF Article 15](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Sport partagé

[RF article 16](#)

Championnat de France UNSS Équipe Collège et Lycée Excellence

[RF article 18](#)

Championnats de France UNSS Gymnastique Rythmique Collèges Equipe Etablissement	
Composition des délégations	
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - Equipe de 4 à 6 gymnastes Mixité encouragée
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »
Formule de compétition	2 jours de compétition Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes <u>Si 1 groupe</u> : 4 à 6 gymnastes (1 prestation et 2 passages) <u>Si 2 groupes</u> : 2 trios (1 prestation et 1 passage par gymnaste) Enchaînement-s libre-s Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Pour chaque passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6 .
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Modalités de qualification	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Etablissement Collège 2025

Championnats de France UNSS Gymnastique Rythmique Lycées Equipe Etablissement	
Composition des délégations	
Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009 2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - <u>Equipe de 4 à 6</u> gymnastes Mixité encouragée
Jeune juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Equipe d'Etablissement »
Formule de compétition	2 jours de compétition Une équipe est composée de 1 ou 2 groupes <u>Si 1 groupe</u> : 4 à 6 gymnastes (1 prestation et 2 passages) <u>Si 2 groupes</u> : 2 duos ; 2 trios ; 1 duo plus 1 trio ; Interdit : 1 quatuor plus duo (1 prestation et 1 passage par gymnaste) Enchaînement-s libre-s Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Pour chaque passage d'un seul groupe de 4 à 6, bonification de 0.30 pt pour une équipe de 5 et de 0.60 pt pour une équipe de 6 .
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Modalités de qualification	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Equipe Etablissement Lycée 2025

Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Rythmique Collège

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19 LC Sport Partagé	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF) Mixité encouragée - Equipe de 4 gymnastes : - 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) - 2 élèves valides
Jeune Juge	1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Règlement	Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté » <i>En fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS</i>
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Sur invitation
Nombre d'équipes	10 maximum
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Équipe Établissement Collège Sport Partagé 2025

Championnats de France UNSS Sport Partagé Gymnastique Rythmique Lycée

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19 LC Sport Partagé	<p style="text-align: center;">Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009</p> <p>2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe du RF)</p> <p style="text-align: center;">Mixité encouragée</p> <p style="text-align: center;">- Equipe de 4 gymnastes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 élèves en situation de handicap (avec attestation MDPH, LC Sport partagé) - 2 élèves valides
Jeune Juge	<p>1 Jeune Juge certifié académique obligatoire par équipe. Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il n'est pas compétiteur.</p> <p>En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.</p>
Jeune coach	<p>1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.</p>
Accompagnateur Voir RF article 43	<p>1 à 2 accompagnateurs par équipe ou plus en fonction des besoins spécifiques</p>
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	<p>Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.</p>
Règlement	<p>Règlement UNSS, code 2024 - 2028 « adapté »</p> <p><i>en fonction de la nature des handicaps, en lien avec les animateurs d'AS</i></p>
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	<p>Sur invitation.</p>
Nombre d'équipes	<p>10 maximum</p>
Titres décernés Voir RF Article 46	<ul style="list-style-type: none"> - Champion de France UNSS Équipe Établissement Lycée Sport Partagé 2025

Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique Excellence Collège

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Collèges 2009 - 2010 - 2011 - 2012 2013 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - <u>Equipe de 4 à 6</u> gymnastes Mixité encouragée
Jeune Juge	1 Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum</u> . Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »
Formule de compétition	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage) 2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30pt pour une équipe de 5 et de 0.60pt pour une équipe de 6 .
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Excellence Collèges 2025

Championnat de France UNSS Gymnastique Rythmique Excellence Lycée

Composition des délégations

Composition de l'équipe Voir RF article 19	Catégorie d'âge Lycées 2006 - 2007 - 2008 - 2009 2010 : possible avec surclassement (voir document, Annexe 3 du RF) - <u>Equipe de 4 à 6</u> gymnastes Mixité encouragée
Jeune Juge	1 Jeune Juge obligatoire par équipe, <u>certifié niveau académique minimum</u> . Il peut être d'une autre AS de l'académie. Il ne peut pas être compétiteur. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Jeune coach	1 Jeune Coach certifié académique obligatoire par équipe qualifiée. Il est compétiteur et intégré à la composition de l'équipe. Ce Jeune Coach doit être présent à l'accueil pour les démarches administratives. En cas d'absence l'AS concernée ne pourra pas participer au CF.
Accompagnateur Voir RF article 43	1 à 2 accompagnateurs par équipe.
Modalités de rencontres	
Tenue de compétition Voir RF article 7	Les gymnastes représentent l'AS de leur établissement et doivent en porter les couleurs. Les règles concernant les publicités sont indiquées dans le RF. Compléter les informations présentes dans le RF par le code UNSS GR.
Règlement	CODE UNSS 2024-2028 « Code Excellence »
Formule de compétition	1 enchaînement libre (niveau de difficultés précisé dans le Code de pointage) 2 passages - Musique libre (paroles autorisées) – 1'30 à 2' Classement par addition des notes des 2 passages Par passage, bonification de 0.30pt pour une équipe de 5 et de 0.60pt pour une équipe de 6 .
Modalités de qualifications Voir RF Article 37	Niveau académique
Nombre d'équipes	25 équipes Collège/catégorie + DOM + repêchage selon capacités d'accueil
Titres décernés Voir RF Article 46	- Champion de France UNSS Excellence Lycées 2025

Remontée des résultats des Championnats qualificatifs

Les championnats de France auront lieu à Cabestany (académie de Montpellier) du 3 au 5 juin 2025

Date limite de transmission des résultats académiques par les coordonnateurs : **2 mai 2025**

Après les dates limites de transmission des qualifications académiques, aucun résultat qualificatif aux Championnats Excellence ne sera pris en compte.

Adresse de saisie : Directement sur Opuss

Code d'accès : propre à chaque SR

Une demande de repêchage indiquée ne sera prise en compte que par l'envoi à la DN de la demande officielle (Annexe 1 du Règlement Fédéral), avant la date butoir des phases qualificatives.

Responsabilité « Jeunes Officiels – Vers une génération responsable »

Toute intervention d'adulte, sauf le responsable des Jeunes Juges de la rencontre, auprès d'un Jeune Juge, est interdite.

L'utilisation de tout support photo ou vidéo n'est pas autorisée pour porter réclamation mais reste possible dans le cadre de la formation du Jeune Juge par le responsable Jeunes Juges.

1. Passerelles possibles des Jeunes Juges entre l'UNSS et la FFG

La convention entre l'UNSS et la FFG précise que la certification Jeune Juge de niveau national permet une équivalence de niveau 1 fédéral dès lors que le (la) gymnaste est licencié(e) à la FFG. La démarche à suivre est précisée dans la convention concernant les passerelles.

La convention et les avenants sont disponibles sur <https://opuss.unss.org/article/83770>

Les AS qui ont connaissance d'élèves Jeunes Juges ayant fait l'objet de passerelles effectives avec la FFG sont priées de le faire savoir à leur service régional qui transmettra à la direction nationale afin de confirmer l'intérêt de la formation des enseignants, de mettre en avant cet engagement au service de l'activité et d'accompagner au mieux cette passerelle du monde scolaire vers le monde fédéral.

Innovation

Mixité

Mixité possible et encouragée dans les équipes de collèges et de lycées.

Nouvelles pratiques

Le règlement fédéral **2024-2028** a acté un retour au Championnat de France chaque année, couplé, sur le même lieu, avec le Championnat de France de Gymnastique Aérobic.

Ces deux disciplines ayant souffert de l'alternance (un CF tous les 2 ans de 2020 à 2024) et de la crise sanitaire, cette formule propose de relancer ces 2 activités en territoires, tout en les maintenant dans la liste 1. Un bilan sera fait dans 2 ans conformément au RF.

La CMN a adapté le contenu du programme 2024-2028 particulièrement pour le niveau Equipe d'Etablissement afin de permettre à chaque AS de trouver sa formule dans l'essence même de l'activité.

Les membres de la CMN sont attentifs aux pratiques en territoires et remercient les AS de bien vouloir faire remonter par l'intermédiaire des services UNSS départementaux et régionaux toute initiative/programme/animation/adaptation visant à développer la pratique de la Gymnastique Rythmique, y compris en sport partagé.

Annexe 1 : 6 premiers des deux derniers CF UNSS

« Etablissement »

Les associations sportives qui seront classées dans les six premières lors du CF UNSS « Equipe Etablissement » en 2024-2025 et en 2025-2026 ne seront pas autorisées à participer à la qualification pour les Championnats de France UNSS par Équipe d'Établissement en 2026-2027.

Collèges Equipe d'Établissement 2024

Néant, pas de CF

Lycées Equipe d'Établissement 2024

Néant, pas de CF

Annexe 2 : Absence au protocole du CF 2024

Associations Sportives n'ayant pas assisté au Protocole en 2024
et n'étant pas autorisé à participer dans la catégorie indiquée

Néant

Annexe 3 : Forfait dans les 15 jours du CF 2024

Associations Sportives ayant fait forfait dans les quinze jours avant le CF en 2024
et n'étant pas autorisées à participer dans la catégorie indiquée

Néant



Union Nationale du Sport Scolaire

13, rue Saint-Lazare - 75009 Paris | 01 42 81 55 11

**Ne manquez rien de l'actualité de l'UNSS
Sur notre site internet www.unss.org**

Et sur nos réseaux sociaux :

